



COMMUNE DE BRIGNOLES 83170

## AVIS DE CONSULTATION

- Identification de l'organisme responsable de la consultation : COMMUNE de BRIGNOLES – Hôtel de Ville 3<sup>ème</sup> étage – Place Carami – Direction de la Commande Publique – BP 307 - 83177 Brignoles Cedex Tél : 04.94.86.22.17 – Email : [dcp@brignoles.fr](mailto:dcp@brignoles.fr)

- Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale. Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

- Objet de la consultation : Programmation des prestations artistiques et événementielles pour l'année 2024-2025 de la ville de Brignoles.

- Caractéristiques de la consultation : Les services de la commune, pour établir la programmation artistique des différents événements de l'année, assistent régulièrement à des spectacles qu'ils peuvent être amenés à présélectionner ou à sélectionner. Ils reçoivent aussi directement des propositions qu'ils peuvent présenter au comité de sélection composé du Directeur de Cabinet du Maire, de l'Adjoint à l'Événementiel, de l'Adjoint à la Culture et du Directeur de la Culture et de l'Événementiel. De même, la Ville peut faire appel à des associations locales pour enrichir sa programmation.

Le présent appel à projet vise à lui permettre d'élargir son choix, d'accroître sa connaissance du milieu culturel local, national et même européen, de proposer les meilleurs spectacles, de compléter et de finaliser sa programmation annuelle.

Lorsqu'un projet aura été retenu par le Comité de sélection de la Ville de Brignoles, un contrat de prestations de service ou d'entreprise de spectacles ou un contrat d'engagement d'artistes de spectacles (accompagné d'attestation d'assurance en responsabilité civile) sera signé avec le candidat. Un courrier de réponse sera effectué à chaque candidat non retenu avant le début de chaque manifestation (lot).

Le choix du représentant du Pouvoir Adjudicateur se portera principalement sur la qualité artistique des propositions. Sera aussi pris en compte le coût des prestations.

La Ville de Brignoles se réserve le droit de ne pas retenir toutes les thématiques. La sélection définitive dépendra du projet artistique retenu. Les prestataires sélectionnés pourront être retenus pour la durée de la manifestation ou pour une durée inférieure. Il convient de préciser que la prestation prendra en compte la coordination avec les autres animations.

Les prix inscrits par l'entreprise dans le dossier d'appel à projet artistique doivent comprendre les frais de déplacements, costumes, location de matériels divers. Par contre, les prix ne comprendront pas nécessairement l'hébergement et le repas des artistes. Ces deux postes seront soit à la charge de la Mairie de Brignole soit à la charge des prestataires. Ces derniers devront clairement le préciser dans leur proposition. Dans le cas où la restauration et l'Hébergement sont à la charge de la Ville, le candidat devra préciser dans sa proposition, le nombre de personnes concernées par ces deux aspects.

Chaque candidat a la possibilité de répondre à une ou plusieurs manifestations (thèmes et lots) : pour chacune, remplir le présent document « appel à projet artistique ».

Cet appel à candidature « appel à projet artistique » est valable pour l'ensemble de la programmation annuelle 2024 de la Ville de Brignoles.

- Procédure de passation : Marchés à procédure adaptée de services spécifiques conclus selon les articles R.2123-1-3<sup>o</sup> et R.2131-14 du code de la commande publique. Les services spécifiques sont définis dans l'avis du 31 mars 2019 NOR ECOM1831822V / Annexe 3 du code de la commande publique.

- Classification C.P.V. : 92312000-1 (Services artistiques) 92000000-1 (Services récréatifs, culturels et sportifs) 79954000-6 (services d'organisation de fêtes) 79952100-3 (Services d'organisation d'événements culturels) 92310000-7 (Services de création et d'interprétation d'œuvres artistiques et littéraires)

- Code NUTS : FRL05

- Variantes : non autorisées.
- Délai minimum de validité des offres : 120 jours
- Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme juridique n'est imposée.

**Prestations artistiques et évènementielles :** Le budget prévisionnel des prestations artistiques pour l'année 2024 est d'environ 750 000 € TTC et se divise comme suit :

Fête des médiévales – Fourchette d'environ 140 000 à 175 000 € TTC

Festivités de l'été (Juin à septembre) – Fourchette d'environ 200 000 à 250 000 € TTC

Fêtes de fin d'année : Fourchette d'environ 100 000 à 150 000 € TTC

Carnaval : Fourchette d'environ 10 000 € à 20 000 € TTC

Halloween : Fourchette d'environ 300 € TTC à 5 000 € TTC

Passage de la Flamme Olympique : Fourchette d'environ 3 000 € à 30 000 € TTC

Fête de la prune : Fourchette d'environ 4 000 € TTC à 10 000 € TTC

Programmation culturelle : Fourchette d'environ 60 000 € TTC à 75 000 € TTC. Les activités sont différentes de celles du service évènementiel (expositions, conférences, projections de films ...)

A titre indicatif, le montant des dépenses était d'environ 650 000 € TTC pour 2022 et d'environ 700 000 € TTC en 2023. Ce montant englobe aussi celui des concerts de l'été qui ne font pas l'objet de la présente consultation. Ce budget ne comprend pas, par contre, le coût du spectacle de Noël des écoles géré par la direction de la vie scolaire (environ 8 000.00€ TTC). Il ne prend pas non plus en compte les dépenses suivantes du service évènementiel : Les prestations techniques et de sécurité, les frais d'hébergement, de restauration, les frais liés aux intermittents, les feux d'artifice, les décorations de rue de l'été, les illuminations de fin d'année et les installations type patinoire et les différentes scénographie de Noël village d'automates, manèges, bulles de Noël)... qui font l'objet d'autres procédures et ne rentrent pas dans la même catégorie de services.

- Caractéristiques des principaux évènements :

#### PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE :

Groupe de musique / Batucada : groupe de musique déambulatoire / ateliers de maquillage/ artistes de rue / parade déambulatoire, chars, projections par canons à confettis, spectacles sportifs tels que spectacle de natation synchronisée ou divers shows sportifs, / conférences / expositions / spectacles jeunes publics.

#### MEDIEVALES :

Lot 1) Les camps de vie : camp de la vie quotidienne ou militaire, enfin tous les thèmes de la Vie Médiévale

Lot 2) Les troupes de déambulation (musiques, acrobates, échassiers, danses, artistes polyvalents),

Lot 3) Les spectacles fixes (théâtre de rue, saynètes de rue, marionnettes)

Lot 4) Les spectacles animaliers, ferme pédagogique ou déambulation d'animaux (exemple oies, moutons, chèvres, loups)

Lot 5) Les ateliers pédagogiques : l'artisanat (forgeron, cuisine, pierre, laine, tissage ...) sous forme d'ateliers pédagogiques ou de campement

Lot 6) Les spectacles aériens, les spectacles circassiens, les spectacles grands formats Art de la Rue

Lot 7) Jeux de l'époque : sous forme d'exposition, de campement ou d'ateliers pédagogiques.

Lot 8) Les installations (manèges à thème, structures à thème, marionnettes géantes),

Lot 9) Jeux de rôles pour les enfants, activités ludiques et interactives

Lot 10) Contes

Lot 11) Concerts de musique Médiévale : en Eglise ou en extérieur

Lot 12) Spectacle(s) au Jardin Suau en « OPTION ». La Mairie se donne la possibilité de ne pas retenir cette option.

#### FÊSTIVITÉS D'ÉTÉ :

Lot 1) Fête de la Musique

Lot 2) Fête de la Saint-Jean

Lot 3) Inaugurations du Cours Liberté et de l'Ecole Véronique DELFAUX

Lot 4) Fête Nationale

Lot 5) Animations Provençales

Lot 6) Apéros - concerts en soirée

Lot 7) Soirées au Jardin Gaou

Lot 8) Fêtes de la Saint-Louis

Lot 9) Fête commémorative de la Libération de Brignoles

Lot 10) Yoga au Jardin

Lot 11) Pilates au Jardin

Lot 12) Fête de la Bière  
FÊTE DE FIN D'ANNÉE :

- 1/ Prestations diverses de fin d'année
- 2/ Spectacles jeune public en salle
- 3/ Spectacle d'ouverture des festivités de Noël en extérieur :
- 4/ Animations enfants
- 5/ Grande Parade de Noël – 23 décembre
- 6/ Arrivée du Père

PROGRAMMATION CULTURELLE

- Lot 1 : Cycle de conférences à dominante historique  
Lot 2 : « Rendez-vous au jardin Charles Gaou »  
Lot 3 : Concert de la « Fête des Mères »  
Lot 4 : Concert classique estival  
Lot 5 : Expositions au jardin Charles Gaou  
Lot 6 : Journées Européennes du Patrimoine  
Lot 7 : Mois événement autour de Marcel Pagnol

FÊTE D'HALLOWEEN

Parades musicales déambulatoires, batucada, spectacles de rue, ateliers maquillage.

FÊTE DE LA PRUNE

Autour d'un marché gourmand, journée autour des spécialités culinaires gastronomiques provençales (pas qu' autour de la prune). Ateliers de cuisine et découverte du goût, shows et démonstrations culinaires, conférences, Workshop, parades musicales déambulatoires, parades art de rue, guiguite, cours de cuisine.

CARNAVAL édition 2025

Groupe de musique / Batucada : groupe de musique déambulatoire / ateliers de maquillage/ artistes de rue / parade déambulatoire, chars.

• Modalités d'obtention des documents de la consultation : Les documents peuvent être consultés et téléchargés gratuitement sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Il s'agit d'un appel à projet artistique.

• Critères de sélection des projets : hiérarchisés dans l'ordre suivant : - Valeur artistique – Prix de la prestation -

• Date limite de réception des projets : **Le 04 Mars 2024 à 17h00**

• Conditions de remise des projets : Uniquement sur la plate-forme de dématérialisation : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) . Les projets seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

• Unité monétaire utilisée : l'euro.

• Renseignements administratifs : Direction de la Commande Publique – Tél : 04 94 86 22 17 - Email : [dcp@brignoles.fr](mailto:dcp@brignoles.fr)

• Renseignements techniques : Mme Valérie TYRBAN Directrice de la Culture et de l'Évènementiel 06 72 07 41 76 [tyrbanv@brignoles.fr](mailto:tyrbanv@brignoles.fr) / Direction Culture et Évènementiel Tél : 04 94 86 22 14 Email : [even@brignoles.fr](mailto:even@brignoles.fr) / [culture@brignoles.fr](mailto:culture@brignoles.fr) – Hôtel de Clavier – 10 Rue du Palais – 83170 BRIGNOLES.

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – B.P. 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 – Tél. : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.

Conditions d'introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature de l'accord-cadre) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature de l'accord-cadre contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

• Date d'envoi à la publication : Le 29 Janvier 2024